Dunkerque lance la premiÃ"re tarification éco-solidaire de l'eau

Dossier de

de /> la rédaction de H2o October 2012

Â

Dunkerque,Â

France, 21 septembre - Michel Delebarre, ancien ministre d'État, sénateur maire de Dunkerque, président de la Communauté Urbaine de Dunkerque et président du SMAERD, a officialisé la nouvelle mesure de tarification éco-solidaire de l'eau, dont la mise en œuvre aura lieu le 1er octobre. Devant une assistance composée des 27 maires des communes membres du SMAERD, et en présence de Philippe Maillard, directeur général de Lyonnaise des Eaux, il réaffirme l'engagement de tout un territoire : "Chacun peut faire un geste pour l'environnement et réduire son budget eau. Avec la tarification éco-solidaire, le Dunkerquois démontre une fois encore son attachement aux valeurs de solidarité et au développement durable". Cette tarification est une premiÃ"re en France, et que sa volonté est double : inciter aux comportements éco-responsables en accompagnant les usagers du service et promouvoir l'accÃ"s à l'eau pour tous.

Le dispositif de tarification se veut : écologique, en mobilisant les habitants pour une consommation raisonnée de l'eau ; et solidaire, en prenant en compte pour la premiÃ"re fois les revenus des ménages.

TROIS TRANCHES DE PRIX

en fonction des usages de l'eau

0-75 m3

76-200 m3

200 m3 et plus

Particuliers bénéficiaires CMUc

0,32 euros / m3

1,53 euros / m3

2,04 euros / m3

Particuliers non bénéficiaires CMUc 0,83 euros / m3

L'eau

"essentielle" accessible à tous : pour l'alimentation et l'hygiÃ"ne, le dispositif inaugure une baisse minimum de 20 % du coût de l'eau. Cette réduction est plus importante encore pour les bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire, avec une baisse de 70 %. La tarification prend aussi en compte la taille des foyers. Pour les familles nombreuses, à partir de la sixiÃ"me personne, un chÃ"que eau de 12 euros par personne supplémentaire et par an sera remis aux ménages. Pour les habitants d'immeubles, bénéficiaires de la CMU complémentaire, ce chÃ"que eau de 40 euros par an constituera un avoir au paiement des charges incluant l'eau. Un Observatoire éco-solidaire est aussi mis en place, qui associe les habitants et les collectivités, pour suivre le dispositif et l'efficacité des mesures et un fonds Eau durable permettra de valoriser les initiatives des professionnels en vue de préserver la ressource.

Le Dunkerquois, premier territoire français à expérimenter une tarification éco-solidaire de l'eau

Dunkerque Grand Littoral - CUD